qu'avons-nous à attendre de plus de ces provinces? La Nouvelle-Ecosse ne produit point de bois et, par conséquent, son revenu ne saurait augmenter, tandis qu'au Canada notre richesse dépend du climat et du sol. (Ecoutes!)

L'Hon. M. CAMPBELL.—Mon hon. ami ne prétend pas assurément que les ressources de la Nouvelle-Ecosse ne peuvent augmenter; elles ont au contraire doublé

depuis un an.

L'Hon. M. SEYMOUR.—Qu'offre-t-elle à part ses mines de charbon? On ne prétendra pas qu'il s'y trouve du bois. En augmentant le tarif, le revenu s'accroîtra, c'est vrai, mais il ne doublera pas. Si le tarif augmente, la consommation diminuera. C'est un argument spécieux de dire que le revenu double avec le tarif.

L'Hon. M. CAMPBELL.—En 1859, le revenu de la Nouvelle-Ecosse était de \$689,000, et l'année suivante il monta jusqu'à \$1,249,000; depuis, il n'a fait qu'augmenter encore et mon hon. ami prétend

qu'il ne peut pas s'accroître.

L'Hon. M. SEYMOUR.—Je n'ai pas les chiffres que mon hon. ami vient de citer, j'ai pris ceux de 1862. Il y a les droits d'accise, mais ces droits locaux seront payés au gouvernement local. Le Haut-Canada s'est toujours plaint de ce que, fournissant les deux-tiers ou les trois-quarts du revenu, il n'a pas un contrôle suffisant dans la législature et ne reçoit pas du trésor une somme proportionnée à ce qu'il paie. La confédération remédiera-t-elle à cela? Depuis Montréal en allant à l'est le contrôle n'est-il pas proportionné aux concessions faites aux provinces maritimes?

L'Hon. M. CAMPBELL.—L'équilibre sera rétabli lorsque la Rivière-Rouge fora

partie de la confédération.

L'Hon. M. SEYMOUR.—J'ai bien peur qu'aucun d'entre nous ne vive asses longtemps pour voir la réalisation de ce fait. J'ai écouté avec beaucoup d'attention les discours des hons. membres qui ont parlé avant moi, et j'ai lu le rapport des débats de l'assemblée législative, et le seul argument valable que j'aie entendu donner en faveur du projet est que, par ce moyen, notre union avec la mèrepatrie sera consolidée. (Écoutez! écoutez!) Je le dis aussi avec conviction, cette union ne doit pas être rompue. Nous sommes infiniment mieux à l'ombre du drapeau anglais que nous ne serions avec les États-Unis; (Écoutez!) mais qu'on nous donne des

raisons, qu'on nous dise comment notre union sera resserrée? Pouvez-vous changer la position géographique du pays? Pouvez-vous, d'un jour à l'autre, augmenter notre population et nos ressources? Votre revenu n'augmente pas, votre population reste la même, et la position géographique ne saurait changer. Me direz-vous que les populations des provinces martimes sont prêtes à dépenser des sommes considérables pour la défense du pays. Pour montrer ce qu'on pense à ce sujet dans ces régions, je vais lire un extrait d'un exposé du secréraire des finances de la Nouvelle-Ecosse:

"En ce qui regarde la somme qu'on veut affecter à la milice, \$20.000,—l'hon. chambre peut croire qu'elle est considérable, vu l'état actuel de nos finances. Mais, si on considère les sommes énormes déjà dépensues et celles qu'on se propose d'affecter à cet objet en Canada, on se demande s'il serait même convenable pour la Nouvelle-Ecosse, en tenant compte des efforts du gouvernement anglais, de voter une somme moindre"?

On allait dépenser \$20,000 au moment où le coûteux bill de milice qu'on connaît se discutait devant notre législature! (Eccutez!) La Nouvelle-Ecosse proposait vingt-mille piastres alors qu'on neus répétait ici tous les jours que nous étions menacés d'une invasion! L'hon. premier-ministre de la Nouvelle-Ecosse proposait de réduire ce montant à \$8,000. Voici ce que lui répondait le secrétaire des finances:

"Dans des circonstances ordinaires, j'opterais avec l'hon. monsieur pourqu'on retranchêt \$12,000 du budget de la milice; mais, en vue des sommes considérables que vont dépenser le Nouveau-Brunswick et le gouvernement impérial pour notre défense, je crois que le moins qu'on puisse faire est que le montant de \$20,000 soit maintenu. Le gouvernement aurait manqué aux plus simples convenances en n'insorivant pas cet item dans le budget, et il se maintiendra ou tombera sur cette motion que l'honneur du pays exige."

L'honneur de la Nouvelle-Ecosse était au prix de ces \$20,000, le Nouveau-Brunswick dépensa la même aunée \$15,000. J'ai combattu le coûteux bill de milice soumis à cette chambre. Mais, à cette époque, le gouvernement dépensait par année plus d'un demimillion de piastres pour la milice; j'admets même qu'aujourd'hui il va asses bon train sous ce rapport. (Ecoutes!) On nous a dit aussi que le projet de confédération allait rétablir le crédit du pays. Mon hon. ami de la division de Saugeen nous a dit qu'en Angleterre, à la réception de la nouvelle de ce projet, nos fonds ont monté de quinze à